



TAILLE DES SOCIETES - à pd 01/01/2016

Critères - Art 15 C. soc.	Petite entreprise	Micro-entreprise
Total du bilan	4.500.000 EUR	350.000 EUR
Chiffres d'affaires, hors taxe sur la valeur ajoutée	9.000.000 EUR	700.000 EUR
ETP (Equivalents temps plein)	50	10

Le fait de dépasser ou de ne plus dépasser plus d'un des critères n'a d'incidence que si cette circonstance se produit pendant **deux exercices** consécutifs. Dans ce cas, les conséquences de ce dépassement s'appliqueront à partir de l'exercice suivant l'exercice au cours duquel, pour la 2ème fois, plus d'un des critères ont été dépassés ou ne sont plus dépassés.

Conséquences	Grande entreprise	Petite entreprise	Micro-entreprise
Dépôt BNB	Schéma complet	Schéma abrégé	Micro Schéma
Commissaire	Oui (à considérer individuellement)	Non	Non
Prorata temporis	Oui	Non	Non
Intérêts notionnels EX 2017	1,131%	1,631%	1,631%
Fairness Tax	Oui	Non	Non
Art 537 CIR	8 ans	4 ans	4 ans
Réserve de liquidation (Art 184 QUATER)	Non	Oui	Oui
Exonération personnel supplémentaire	Non	Oui	Oui
Déduction pour investissements PME	Non	Oui	Oui